Enseignant spécialisé d'une Unité d'Enseignement (UE) Autisme et autres TED de Service Médico-Social

(SESSAD L'Ombrelle géré par l'association Sésame Autisme Hérault) implantée dans l'école maternelle Jean Moulin de Mauguio

OADDE	Instruction intermediation and pool (ppp / pool (ppp /
CADRE	- Instruction interministérielle n° DGCS / SD3B / DGOS / SDR4 /
DE	DGESCO / CNSA / 2014 / 52 du 13 février 2014 relative à la mise en œuvre
FONCTIONNEMENT	des plans régionaux d'action, des créations de places et des unités
	d'enseignement prévus par le 3 ^{ème} plan autisme 2013-2017 (BO 17 du 24
	avril 2014).
	- Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaires du CAPA SH,
	option D de préférence.
	- 27 heures hebdomadaires de service comprenant 24 heures
	d'enseignement et 3 heures consacrées aux travaux en équipe, aux relations
	avec les parents, à la participation aux réunions institutionnelles de
	l'établissement scolaire.
MISSIONS	Identifié comme le pilote de l'UE, l'enseignant :
	- est pilote le projet de l'UE et assure la cohérence des actions des
	différents professionnels
	- partage avec les autres professionnels du Service Médico-Social
	(SMS) un langage et des outils de réflexion communs
	- transmet des observations organisées à la personne chargée de la
	supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et
	intègre dans son analyse les apports des autres professionnels y
	compris les informations concernant d'intervention hors temps
	scolaire dont ses collègues l'informent
	- réalise avec des partenaires les évaluations qui permettent le
	réajustement des projets
	- favorise l'établissement de relations de confiance et de collaboration
	avec l'équipe de professionnels du SMS à laquelle il appartient
	- est l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui
	concerne le cadre et le travail proposé à leur enfant dans l'UE
	 respecte le droit au secret et la discrétion professionnelle vis-à-vis de
	l'enfant et de sa famille, comme l'ensemble de l'équipe avec qui il
	partage les éléments d'information et avis recueillis auprès des
	parents
	- favorise l'établissement de relations de confiance et de partenariat
	avec la famille qu'il informe et dont il recueille les avis au même titre
	que le directeur du SMS ou du psychologue
	- organise notamment l'emploi du temps et assure la cohérence des
	interventions pédagogiques, éducatives et paramédicales
	(individuelles et collectives) réalisées au sein de l'UE, dans le cadre
	fixé par les PPS.
COMPETENCES ET	- Connaître la règlementation concernant les lois sur le handicap et les
QUALITES	différents partenaires
REQUISES	- Connaître les différentes structures d'accueil pour les élèves porteurs
REGUICES	de handicap
	- Connaître quelques éléments de prise en charge de l'autisme à
	travers différentes méthodes
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	comportementales liées à l'autisme
	- Avoir une bonne connaissance du développement de l'enfant
	- Être capable de travailler en équipe, avec différents partenaires
	- Savoir établir un emploi du temps, coordonner les interventions
	- Être capable d'animer une équipe et de la piloter
	- Être capable de faire le lien entre cette équipe et celle de l'école
	maternelle d'accueil.
1	·